

## Où va l'Université de Strasbourg ?

### Alertes sur les risques de fragmentation de la communauté universitaire

*Communiqué des organisations syndicales de la FSU :*  
*SNESUP-FSU, SNCS-FSU et SNASUB-FSU*  
Le 8 février 2022

Au sortir d'une crise sanitaire majeure qui a mis à mal la santé des personnels, épuisé les collectifs de travail et aggravé un sous-encadrement chronique de notre université, nous avons toutes et tous besoin de solidarité afin de retrouver une certaine sérénité dans l'exercice de nos missions. Or, les organisations syndicales de la FSU, leurs représentant.es, militant.es et élu.es doivent malheureusement déplorer que la présidence et la direction de l'université ont choisi d'ignorer ce contexte difficile pour malmenager les conseils centraux, et à travers eux la démocratie universitaire et la collégialité. Au lieu du débat et de l'écoute dont nous avons besoin sur des sujets aussi importants que **les statuts de l'université ou la mise en place des "chaires junior"**, nous découvrons des décisions autoritaires, des tentatives de passage en force et une gouvernance qui procède de manière de plus en plus verticale et solitaire.

Plus grave, des élu.e.s qui ont argumenté et légitimement protesté contre ces méthodes à l'occasion d'un Conseil académique le 1<sup>er</sup> février dernier, ont été victimes de violences verbales multiples et croisées, d'incriminations et d'intimidations à peine voilées, qui sont proprement inacceptables. Nos organisations apportent leur soutien plein et entier aux élu.es des listes « Refonder ! ». Elles en appellent au **respect de toutes les élues et de tous les élus**, quelle que soit leur appartenance, au respect de la liberté d'expression, au respect de la collégialité et de la démocratie dans le fonctionnement institutionnel de notre université, au respect également des règles et règlements, ainsi que du principe, à valeur constitutionnelle, de l'indépendance des enseignants-chercheurs. Elles rappellent enfin que le président ainsi que les membres de son équipe sont des pairs et des élu.es.

Sur le fond, nos organisations constatent que **la tentative de passage en force sur des nouveaux statuts a provisoirement échoué** : le vote a été repoussé à une prochaine séance au mois d'avril. Nous demandons à nouveau l'abandon de ce projet profondément nocif et qui limite encore un peu plus les initiatives des élu.es et renforce le pouvoir du président. Nous appelons notre communauté à la vigilance et si besoin à la mobilisation. Nous ne manquerons pas de prendre des initiatives en ce sens avec les élu.es et les autres organisations syndicales. La vigilance la plus grande s'impose également sur **la création de "chaires junior"** à laquelle nous sommes opposés et qui s'opère sans que le Conseil académique ne soit consulté en formation plénière, alors même que le président s'était engagé à un large débat sur cette question. La mise en place de ces chaires accroît l'emploi contractuel et affaiblit mécaniquement l'emploi titulaire, tout en limitant les possibilités d'accès des maîtres de conférences aux postes de professeur.

Par ailleurs, avec nos représentants au CHSCT, nous lançons une alerte sur **l'emploi Biatss** dans les composantes, laboratoires et services. Certains services centraux, dont l'activité est cruciale pour la bonne marche de l'établissement, sont dans une situation critique. À l'occasion de plusieurs visites du CHSCT, nos représentant.es ont constaté **un grave sous-encadrement, des décalages grade/fonction en grand nombre, un turn-over très élevé et une difficulté pour notre université de conserver et de recruter les personnels d'encadrement dont nous avons besoin**. Ils préfèrent d'autres administrations à la nôtre, pour des raisons de salaire et souvent de condition de travail. La situation est telle que dans certains bureaux ou départements les emplois titulaires représentent moins de 10% des postes. Une question s'impose : y aura-t-il un jour plus de contractuels que de titulaires ?

Dans tous les cas, le destin et les conditions d'emploi, de carrière et de travail des personnels Biatss (titulaires et contractuels), des enseignant.es-chercheur.es, des enseignant.es et des personnels de la recherche sont intimement liés. **Toutes les tentatives pour opposer les catégories et les statuts sont délétères pour les individus et pour toute l'université. La fragmentation de notre communauté est une stratégie qui ne doit pas passer**. Alors que la campagne d'emploi 2022 a été calamiteuse et que les perspectives ouvertes par les Assises des Ressources Humaines sont conditionnées par des décisions budgétaires, nos organisations demandent instamment à la présidence et à la direction de l'université de revoir la politique d'emploi et la politique budgétaire de notre établissement.

Dans ce contexte local particulièrement critique, **une bonne nouvelle nous arrive heureusement du CNU**. L'annonce au mois de décembre de la suppression de l'avancement de grade des enseignant.e.s-chercheur.e.s au niveau national avait suscité une vague de protestations. La conséquence directe de cette mesure aurait été une attribution exclusivement locale des promotions. [Une pétition](#) qui a recueilli plus de 12 000 signatures, la mobilisation des sections du CNU et de multiples motions dans les conseils des laboratoires et des universités ont obligé le gouvernement à reculer. Sylvie Bauer, présidente SNESUP de la CP-CNU, a déclaré ce 7 février que le ministère lui avait confirmé que "**la suppression du contingent national pour l'avancement de grade n'était plus un sujet**". Cette mise en échec d'une nouvelle tentative d'affaiblissement du CNU et de la gestion nationale des carrières nous rappelle que la mobilisation de la communauté universitaire peut nous permettre de gagner des combats. Si c'est possible au plan national, ça l'est aussi au niveau local, dans notre université.



Pour contacter le SNESUP-FSU : [syndicat-snesup-resp@unistra.fr](mailto:syndicat-snesup-resp@unistra.fr)

Pour contacter le SNASUB-FSU : [syndicat-snasub-fsu@unistra.fr](mailto:syndicat-snasub-fsu@unistra.fr)

Pour contacter le SNCS-FSU : [syndicat-sncs-fsu@unistra.fr](mailto:syndicat-sncs-fsu@unistra.fr)